

Commune de **SIMANDRES**

Département du Rhône

REVISION DU PLU

Approbation



3a-Zonage d'ensemble

Echelle : 1/5000°

Décembre 2009

Vu pour être annexé à notre
délibération en date de ce jour,
Le Maire

Révision prescrite le

2 Décembre 2009

(Nom, Prénom, Qualité)

Révision arrêtée le

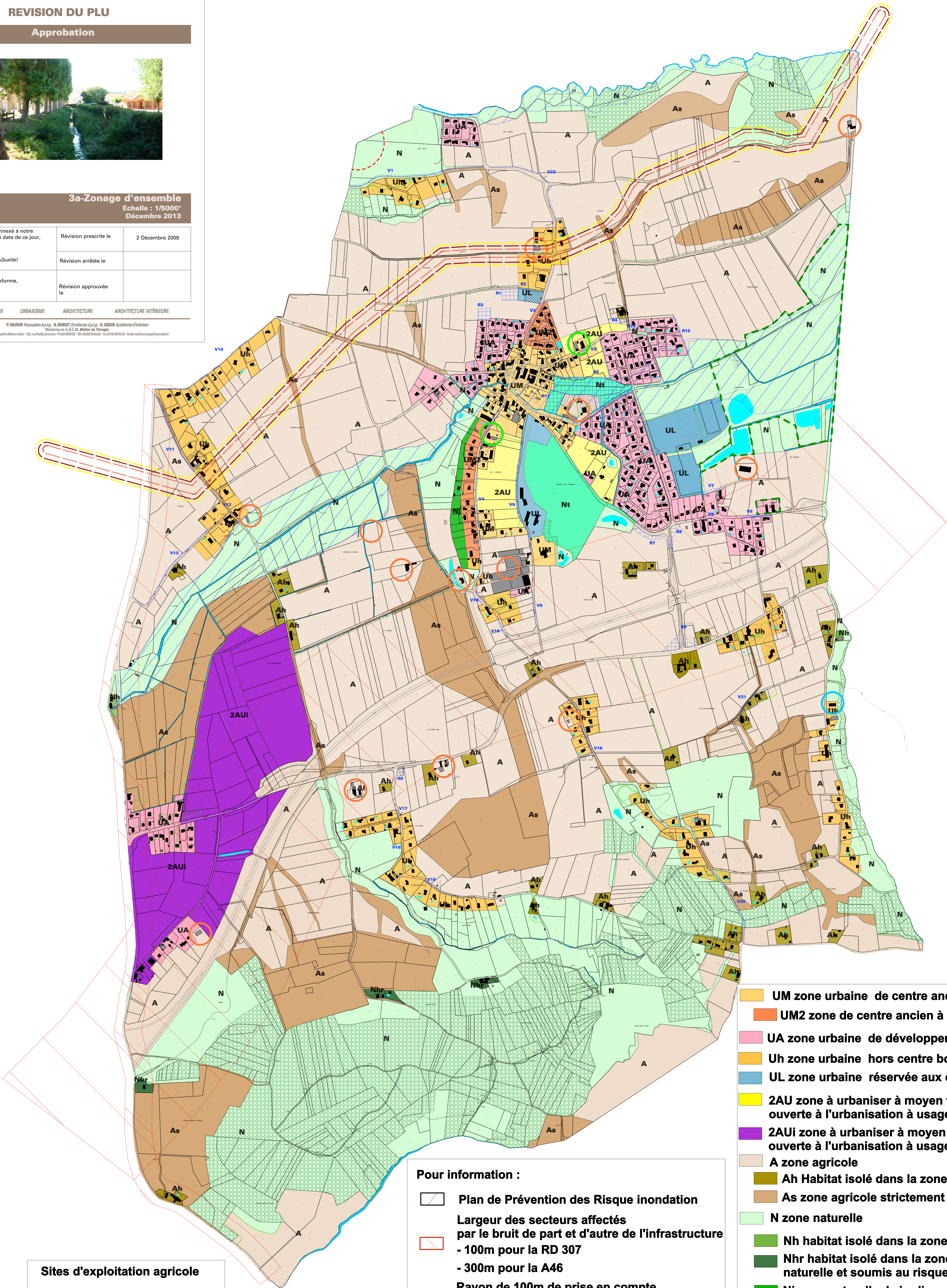
Pour copie conforme,
Le Maire

Révision approuvée
le



PAYSAGE URBANISME ARCHITECTURE ARCHITECTURE INTERIEURE

P. BAUDIN Paysagiste d.a.g. - R. BENOIT Architecte d.a.g. - S. GOSIN Architecte d'intérieur
Membres de la S.C.M. Maître de l'ouvrage
Tous droits réservés - 05 47 81 11 11 - 05 47 81 11 11 - 05 47 81 11 11 - 05 47 81 11 11



Sites d'exploitation agricole

- Site d'exploitation en activité
- Site d'exploitation ancien en activité mais inséré dans le tissu urbain
- Maison de l'exploitant d'un site en cours de cession

Pour information :

- Plan de Prévention des Risque inondation
- Largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
 - 100m pour la RD 307
 - 300m pour la A46
- Rayon de 100m de prise en compte du risque technologique de l'entreprise "La Celliose"
- Périmètre de danger de la canalisation
 - 15m : Effets létaux
 - 30m : Premiers effets létaux
 - 40m : Effet irréversibles

- UM zone urbaine de centre ancien
- UM2 zone de centre ancien à hauteur limitée
- UA zone urbaine de développement récent
- Uh zone urbaine hors centre bourg
- UL zone urbaine réservée aux équipements
- 2AU zone à urbaniser à moyen terme non ouverte à l'urbanisation à usage d'habitat
- 2AUi zone à urbaniser à moyen terme non ouverte à l'urbanisation à usage d'activité
- A zone agricole
- Ah Habitat isolé dans la zone agricole
- As zone agricole strictement protégée
- N zone naturelle
- Nh habitat isolé dans la zone naturelle
- Nhr habitat isolé dans la zone naturelle et soumis au risque géologique fort
- Nj zone naturelle de jardin
- Nt zone naturelle de parc urbain
- Emplacement Réservé
- Espace Boisé Classé
- Secteurs repérées au titre du L123.1.5.7